

Séance ordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le mercredi 2 mars 2022, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents :Mme Kim Bernatchez                   Mme Suzanne Guilbault  
                  M. Philippe St-Jacques                   M. Nyx Pilon  
                  Mme Michelle Payette                   M. François Beaumont

formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Julie Jolivette.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

2022-RAG-6464

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et avec l'ajout suivant :

- 6.1 Appel d'offres pour réfection de la toiture du Centre Communautaire Donat Hubert
- 6.2 Usines
- 6.3 Centre de conditionnement – accès gratuit pour les conseillers

Adoptée.

2022-RAG-6465

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 FÉVRIER 2022**

La conseillère Suzanne Guilbault propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 2 février 2022 tel que présenté.

Adoptée.

2022-RAG-6466

### **ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES COMPTES PAYÉS DE LA PÉRIODE**

Le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 27 808.25 \$ et la liste des comptes payés au montant de 25 720.92 \$ telle que présentée.

Adoptée.

### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Liste des argents reçus**

Présentation de la liste des argents reçus au 24 février 2022 au montant de 31 627.72 \$.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir au 24 février 2022**

Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 659 283.07 \$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 6 129.02 \$.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Conciliation bancaire**

Présentation de la conciliation bancaire pour les mois de janvier et février 2022.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **État de revenus et dépenses**

Présentation de l'état des revenus et dépenses pour les mois de janvier et février 2022.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Rapport des permis émis**

Présentation du rapport des permis émis pour février 2022.

2022-RAG-6467

### **NOMINATION DU RESPONSABLE DU DOSSIER PFM-MADA**

ATTENDU QUE la municipalité de Bois-Franc a adopté une politique de la famille et des aînés en 2019 dans le cadre de la démarche collective Municipalité amie des aînés et Politique familiale municipale avec la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau;

ATTENDU QUE Michelle Payette avait été nommée élue responsable des questions familles-aînés en lien avec ce dossier et du suivi des plans d'action comme responsable du comité de suivi;

ATTENDU QUE la conseillère Michelle Payette est toujours intéressée à continuer ce dossier en tant que responsable;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu :

Que le conseil de la municipalité de Bois-Franc désigne Michelle Payette conseillère, au poste d'élue responsable des questions familles-aînés dans le cadre du programme PFM-MADA.

Adoptée.

2022-RAG-6468

### **APPUI À LA MRCVG – SUIVI DE LA RÉOLUTION DE LA MRC 2021-R-AG265 – DEMANDE SPÉCIALE DÉDIÉE À LA ROUTE 105 ET À L'AUTOROUTE 5**

CONSIDÉRANT la résolution 2021-R-AG265 adoptée par le conseil de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau à l'occasion de leur séance ordinaire tenue le 24 août 2021 afin d'informer le ministre des Transports du Québec, M. François Bonnardel, de ses préoccupations quant à la désuétude de la Route 105 et de demander la priorisation des interventions du ministère sur cette route afin d'y apporter les réfections nécessaires pour assurer la sécurité des usagers qui y circulent;

CONSIDÉRANT QU'il avait également été résolu de demander au MTQ une mise à jour concernant l'échéancier prévu pour la réalisation du prolongement de l'autoroute 5;

CONSIDÉRANT QU'en réponse à cette résolution, le MTQ a informé la MRC que pour l'année 2022-2024, la programmation des travaux routiers était toujours en élaboration en ce qui concerne la Route 105, et que pour l'autoroute 5, le projet était toujours en préparation;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la MRC et celui de Bois-Franc souhaitent réitérer ses préoccupations à l'égard de la sécurité des automobilistes circulant sur la Route 105;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la MRC et celui de Bois-Franc estiment qu'un budget spécial, hors programmation régulière, devrait être dédié aux améliorations à apporter à la Route 105;

CONSIDÉRANT QU'il serait également opportun que des sommes soient attribuées au projet de prolongement de l'autoroute 5 afin de permettre la réalisation, à court terme, des études préalables à sa réalisation;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité de l'Aménagement et de Développement de la MRCVG à l'occasion de la rencontre tenue le 1<sup>er</sup> février 2022 dans ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Nyx Pilon propose et il est unanimement résolu d'appuyer la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau dans leur demande de réitérer ses préoccupations adressées dans la résolution 2021-R-AG265 au ministre des Transports du Québec, M. François Bonnardel, à l'égard de l'état de la Route 105 et du projet de prolongement de l'autoroute 5.

Il est également résolu de demander au MTQ que des budgets spéciaux, hors programmation régulière, soient dédiés aux travaux requis pour l'amélioration de l'état de la Route 105 et la réalisation du projet de prolongement de l'autoroute 5.

Adoptée.

2022-RAG-6469

**APPUI À LA MRCVG – ADOPTION PROJET PILOTE DE GOUVERNANCE LOCALE EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX**

CONSIDÉRANT la résolution 2021-R-AG397 adoptée par le Conseil de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau à l'occasion de la séance ordinaire tenue le 14 décembre 2021, adoptant le Plan préliminaire pour le projet pilote en santé sur le territoire de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE l'adoption de ce Plan préliminaire faisait suite à la résolution 2021-R-AG310, autorisant la directrice générale de la MRC à octroyer un mandat à un consultant externe afin de travailler, en collaboration avec le comité local de gestion intégrée et le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO), à un modèle de gestion de proximité sur le territoire de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE l'octroi de ce mandat faisait suite aux préoccupations maintes fois adressées au CISSSO quant à l'offre de services de proximité offerts en région et les demandes pour mettre en place des mesures afin de protéger, maintenir et rétablir les services offerts en territoire val-gatinois;

CONSIDÉRANT QUE depuis 2019, de nombreuses rencontres se sont déroulées entre la direction générale du CISSSO et la préfète de la MRC, afin de discuter des enjeux soulevés et pour travailler conjointement à la recherche de solutions;

CONSIDÉRANT QUE 7 rencontres, téléphoniques, virtuelles ou en présentiel, se sont tenues en 2019 à cet effet, 10 en 2020 et 13 en 2021;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2021-R-AG310, un contrat a été octroyé à M. Roch Martel, consultant en gestion, pour l'élaboration d'un modèle de gestion de proximité sur le territoire de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE, dans le cadre de ce mandat, M. Martel a rencontré le comité local de gestion intégrée ainsi que la direction générale du CISSSO à diverses reprises;

CONSIDÉRANT QUE le consultant a poursuivi ses travaux afin d'être en mesure de respecter les échéanciers prévus au contrat octroyé et ainsi présenter un projet préliminaire, avec propositions, au Conseil de la MRC en décembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE suivant cette présentation, M. Martel, accompagné du comité local de gestion intégré, a poursuivi ses travaux afin de permettre le dépôt d'un « Projet pilote de gouvernance locale en santé et services sociaux »;

CONSIDÉRANT QUE ce projet a été présenté à la direction générale du CISSSO à l'occasion d'une rencontre tenue le 11 février 2022 ainsi qu'au ministre responsable de l'Outaouais, M. Mathieu Lacombe, le 7 février 2022;

CONSIDÉRANT QU'une rencontre a été sollicitée avec le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Christian Dubé, afin de lui présenter le projet pilote;

CONSIDÉRANT la motion adoptée unanimement par les élus de l'Assemblée nationale en octobre 2019, reconnaissant officiellement la situation particulière de l'Outaouais relativement aux domaines de la santé, de l'éducation et de la culture;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité de l'Aménagement et de Développement à l'occasion de la rencontre tenue le 1<sup>er</sup> février 2022 dans ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu d'appuyer la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau dans leurs demandes :

D'adopter le Projet pilote de gouvernance locale en santé et services sociaux de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, tel que présenté, pour dépôt au gouvernement du Québec;

De réitérer la demande de rencontre adressée au ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Christian Dubé, pour présentation dudit projet;

Il est également résolu de transmettre une copie de la présente résolution :

- Au ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Christian Dubé
- Au député de Gatineau, M. Robert Bussière
- Au député de Papineau et ministre responsable de l'Outaouais, M. Mathieu Lacombe
- Au député de Chapleau, M. Mathieu Lévesque
- À la présidente-directrice générale du CISSSO, Mme Josée Filion
- Au président du conseil d'administration du CISSSO, M. Michel Roy
- Au Comité des usagers du CISSSO
- Au Comité des usagers du territoire de la Vallée-de-la-Gatineau
- À l'organisme Action Santé Outaouais

Adoptée.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Demande de soutien financier de Suicide Détour**

La directrice générale présente au conseil une demande de soutien financier de l'organisme Suicide Détour. Le conseil pense que ce n'est pas aux municipalités de financer ce projet, mais plutôt au Gouvernement du Québec. La municipalité est limitée en budget pour les dons et les soutiens financiers donc, celle-ci préfère accorder des dons et des aides qui touchent directement ses citoyens.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Statistiques de la bibliothèque**

La directrice présente au conseil les statistiques de la bibliothèque pour les mois de décembre 2021 et janvier 2022.

2022-RAG-6470

##### **DEMANDE D'APPUI DE M. BENOIT LAUZON POUR SA CANDIDATURE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UMQ**

CONSIDÉRANT QUE M. Lauzon a envoyé une demande d'appui pour sa candidature au sein du conseil d'administration de l'UMQ;

CONSIDÉRANT l'implication passée de M. Lauzon et son envie de poursuivre cette implication;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu que le conseil de la Municipalité de Bois-Franc appui la candidature de M. Benoit Lauzon, maire de la ville de Thurso au conseil d'administration de l'UMQ.

Adoptée.

2022-RAG-6471

**JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE**

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Suzanne Guilbault propose et il est unanimement résolu de proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

Adoptée.

2022-RAG-6472

**DEMANDE D'APPUI DE LA VILLE DE MANIWAKI – ÉTUDE POUR LA CONSTRUCTION D'UN 2<sup>E</sup> PONT – DEMANDE AU MINISTRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC M. FRANÇOIS BONNARDEL**

CONSDIÉRANT QUE le territoire de la Ville de Maniwaki est divisé par la Rivière Désert dont les rives sont reliées par un seul pont à voies simples et nécessitant des réparations majeures;

CONSIDÉRANT QUE malgré que le ministère des Transports effectue les réparations majeures nécessaires, cela ne change en rien le fait que l'existence d'un seul pont pose un grave problème de sécurité civile advenant qu'il soit impossible de circuler entre les 2 rives lors d'un bris de l'infrastructure, d'un accident, d'une inondation, ou de tout autre événement pouvant survenir et limitant l'accès aux services d'urgence à l'autre côté de la Rivière Désert;

CONSIDÉRANT QUE le débit journalier des véhicules sur ce pont a triplé durant les dernières années et que la construction d'un second pont permettrait d'alléger la circulation, surtout aux heures de pointe;

CONSIDÉRANT QUE la construction d'un 2<sup>e</sup> lien routier représenterait un moteur économique important pour la Ville de Maniwaki;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu d'appuyer la Ville de Maniwaki dans sa demande au ministre des Transports, M. François Bonnardel de réaliser une étude pour la construction d'un 2<sup>e</sup> pont sur la rivière Désert dans la Ville de Maniwaki.

Adoptée.

2022-RAG-6473

**DEMANDE D'APPUI DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU – DEMANDE À LA MRCVG – UNIS POUR LA FAUNE**

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau a effectué une demande auprès du ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs (MFFP) d'étendre l'expérimentation de la restriction de la taille légale des bois (RTL) le 24 février 2021;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau a encore beaucoup de préoccupations concernant la gestion du cerf de Virginie, et qu'il n'y a pas eu d'actions concrètes afin de prendre en considération les préoccupations de la municipalité ni de l'organisme Unis pour la Faune (UPF);

ATTENDU QUE les préoccupations touchent la totalité de la MRCVG;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu d'appuyer la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau dans sa demande à la MRCVG de s'unir avec la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau et UPF afin de travailler avec le MFFP dans le but de trouver des solutions pour préserver les cerfs de Virginie.

Adoptée.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Conseil en bref**

La directrice remet aux conseillers une copie du conseil en bref de la MRC Vallée-de-la-Gatineau du mois de février 2022 pour leur information.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Réponse du ministère des Transports du Québec**

La directrice générale présente au conseil la réponse du ministère des Transports concernant notre demande de transit pour VTT sur le chemin Bois-Franc-Montcerf. Ceux-ci mentionnent que notre dossier est en analyse et qu'ils nous reviendront ultérieurement.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Montant obtenu dans le cadre du programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles pour l'année 2021**

La directrice présente au conseil la lettre mentionnant que la municipalité a droit à une subvention de 1 262.42 \$ dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles pour 2021.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Suivi de la résolution d'appui à Unis pour la faune 2021**

La directrice présente au conseil une communication reçue d'Unis pour la faune en suivi de notre résolution d'appui.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Appel d'offres pour réfection de la toiture du Centre communautaire Donat Hubert**

La directrice remet aux conseillers une copie de l'appel d'offres qu'elle a fait pour la réfection de la toiture. Elle demande à ceux-ci de le regarder et de voir s'ils veulent faire des modifications avant l'envoi et nous y reviendrons à la prochaine séance.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Usines**

La mairesse fait un suivi sur l'usine de charbon et sur ses discussions avec l'usine Matra Inc. Elle donne des détails sur les renseignements qu'elle a obtenus et le conseil discute de ce qui pourrait être fait dans un avenir rapproché.

2022-RAG-6474

#### **CENTRE DE CONDITIONNEMENT – ACCÈS POUR LES CONSEILLERS**

CONSIDÉRANT QUE nous n'avons aucune surveillance pour le centre de conditionnement;

CONSIDÉRANT QUE si certains conseillers fréquentent le centre de conditionnement, ça permet d'avoir une surveillance sur les lieux lorsqu'ils sont présents;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Nyx Pilon propose et il est unanimement résolu que les conseillères et conseillers aient désormais accès gratuitement au centre de conditionnement et que lorsqu'ils seront présents, ceux-ci doivent effectuer une surveillance des lieux et une vérification des équipements.

Adoptée.

2022-RAG-6475

#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

---

Julie Jolivette, mairesse

---

Annie Pelletier, directrice générale